

Réunion du 7 novembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Sébastien ZAEGEL


**N° CP/2011/853 - Aide au sport de masse - 3312**  
**Aide aux manifestations sportives, à l'acquisition de matériel sportif, à la licence (clubs sportifs), aux Championnats d'Alsace et aux conventions d'objectifs**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 118 833,67 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 8 200 € au titre de l'aide aux manifestations sportives
- 38 320,78 € au titre de l'aide aux plans de développement sportif
- 1 882,14 € au titre de l'aide à la licence (clubs sportifs)
- 10 430,75 € au titre de l'aide aux Championnats d'Alsace
- 60 000 € au titre de l'aide aux conventions d'objectifs.

Elle approuve par ailleurs le contrat d'objectifs et la convention financière 2011/2012 à intervenir entre le Département et l'Association "Sélestat Alsace Handball" (SAHB), bénéficiaire de l'une de ces subventions, et autorise son président à signer ce contrat et cette convention.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111107-61847-DE-1-1\_0

Acte certifié exécutoire au : 21/11/11